

L'ÉCHO DE WIMO !

La lettre d'information des locataires Seqens

Votre logement n'est plus adapté ? Échangez-le !

Une naissance, un nouveau lieu de travail, une baisse de revenus,... Votre logement n'est plus adapté à votre situation et vous souhaitez en changer ?

Seqens se mobilise avec d'autres acteurs du logement social en Île-de-France et vous propose une solution innovante : la plateforme « Échanger Habiter ». Cette bourse d'échange vous permet d'accéder à de nombreuses offres de logements sociaux entre locataires.



ÉCHANGEZ VOTRE LOGEMENT EN 5 ÉTAPES

1. Créez votre compte sur le site echangerhabiter.fr et déposez une annonce pour présenter votre logement.
2. Consultez les annonces répondant à vos critères de recherche.
3. Organisez les visites de vos logements avec un locataire inscrit et créez votre dossier d'échange.
4. Vos dossiers d'échange sont étudiés par les bailleurs et présentés en commission d'attribution des logements.
5. Vous fixez une date de déménagement avec vos bailleurs et signez votre nouveau bail. Un état des lieux de sortie et d'entrée sera effectué ce même jour, lors de votre déménagement.

Pour en savoir +
www.echangerhabiter.fr/

Votre satisfaction au cœur de nos priorités

Pour améliorer sa qualité de service, Seqens réalise, du 15 juin au 3 juillet 2020, une enquête de satisfaction auprès de ses locataires. Un moment important qui vous donne la parole concernant notre qualité de service et votre cadre de vie.

Si vous faites partie de notre échantillon composé de plusieurs milliers de locataires, vous avez reçu ou allez recevoir l'appel de nos services, pour évaluer votre satisfaction. Votre avis compte beaucoup pour nous. Il nous permet de renforcer la qualité de nos services sur :

- ▶ La propreté des parties communes et des espaces extérieurs de votre résidence,
- ▶ Les fonctionnements des équipements,
- ▶ La qualité de vie,
- ▶ Les demandes d'intervention dans votre logement,
- ▶ Vos échanges avec Seqens.



Et si vous deveniez propriétaire ?

Avec la vente de logements, Seqens vous offre la possibilité de devenir propriétaire, à des prix inférieurs à ceux du marché libre.

À travers sa filiale Seqens Accession, Seqens développe aussi des programmes neufs d'accession sociale à la propriété.

Seqens est présente à chaque étape de votre vie et vous accompagne dans votre parcours résidentiel.

Retrouvez toutes nos offres
sur www.seqens.fr

Restons connectés !

Déclic, votre espace client, vous facilite la vie au quotidien. Profitez de nombreux services en ligne :

- Payez votre loyer par carte bancaire en toute sécurité
- Déposez votre attestation d'assurance
- Formulez vos demandes
- Visualisez de manière détaillée votre compte client

POUR CRÉER VOTRE COMPTE, C'EST FACILE !

Rendez-vous sur www.seqens.fr

- ▶ Cliquez sur **Mon compte / Déclic, mon espace client**
- ▶ Rubrique « **Vous souhaitez vous inscrire** »
- ▶ Saisissez les **6 premiers chiffres** de votre **référence client** (figurant en haut, à droite de votre avis d'échéance), votre nom, prénom et date de naissance. **Et laissez-vous guider !**

L'été est arrivé, il n'y a pas de saison pour bien vivre ensemble !

Après cette longue période de confinement, la vie reprend progressivement son cours. Toutefois vous êtes encore nombreux à rester à domicile ! Se sentir bien chez soi est donc particulièrement important. Pour bien vivre ensemble et profiter pleinement de sa résidence et des espaces partagés, chacun doit respecter quelques règles simples de vie en société.

LES NUISANCES SONORES

Les beaux jours arrivent, pour profiter du soleil et du temps clément, il est agréable d'ouvrir les fenêtres. La proximité avec vos voisins est alors accrue. Pour le respect de la tranquillité de tous, il est important de limiter les sources de bruit. Que ce soit la télévision, la musique, les travaux dans votre logement ou bien les jeux d'enfants, les aboiements dans les espaces verts.

LES PARTIES COMMUNES

Les parties communes sont les espaces qui ne sont pas loués à une personne en particulier : halls d'entrée, cages d'escaliers, couloirs, ascenseurs, espaces verts... Ils font partie de votre cadre de vie. Comment vivre en bon voisinage ? Une dose de bonne volonté et le respect de quelques règles simples au quotidien !

- ▶ Veillez au bon usage des équipements collectifs : ascenseurs, boîtes aux lettres, digicodes, aires de jeux... Leur détérioration est dommageable pour tous !
- ▶ Les espaces verts sont le terrain de jeu de votre animal de compagnie ? Tenez-le en laisse, et veillez à ramasser ses déjections, vos voisins et vos chaussures vous remercieront !
- ▶ Respectez le travail de votre gardien en veillant à ne pas salir les parties communes, il agit au quotidien pour maintenir la qualité de vie dans votre résidence.

Le respect : c'est l'affaire de tous
Retrouvez nos précieux conseils dans notre guide du Bien vivre ensemble !

CORONAVIRUS : Continuer de vous accompagner au mieux chaque jour

Dès le début de la crise sanitaire, Seqens a mobilisé toutes ses équipes pour assurer sa qualité de service et pour porter une attention particulière aux personnes pouvant rencontrer des difficultés. Ainsi, pendant plusieurs semaines, nos équipes ont réalisé de nombreux appels téléphoniques, pour prendre des nouvelles des locataires les plus fragiles (personnes seules, personnes âgées ou en difficultés...) et prévenir les situations d'isolement.

Par ailleurs, nos équipes ont poursuivi et renforcé la sortie des ordures ménagères et le nettoyage des parties communes pour maintenir les meilleures conditions de vie et d'hygiène dans les résidences.

Des campagnes d'affichages ont été mises en place dans les halls des résidences pour vous tenir informés en temps réel des actions mises en place par Seqens, mais aussi pour vous aider à organiser la solidarité au sein des immeubles.



Nous poursuivons notre activité dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité. Merci à tous pour votre civisme et votre bienveillance !

Une charte pour aller plus loin

En avril, Seqens, les représentants des locataires et leurs confédérations ont signé une charte d'engagement pour venir en aide aux locataires qui pourraient rencontrer des difficultés financières liées à la crise sanitaire.

À travers cette charte, Seqens s'engage à vous accompagner dans vos demandes d'aides au logement et à permettre l'étalement du règlement des loyers.



Pour en savoir +
Rendez-vous sur
www.seqens.fr